



BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Organisation
mondiale de la Santé**

Europe

**Vingt-cinquième Comité permanent
du Comité régional de l'Europe**

Première session

Budapest (Hongrie), 14 septembre 2017

EUR/SC25(1)/REP

6 novembre 2017

170897

ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport sur la première session

Sommaire

	page
Ouverture de la session	3
Élection du bureau.....	3
Réflexions sur le CR67	3
Dates et lieux des prochaines sessions	4
Sous-groupes du CPRC.....	4
Sous-groupe sur la gouvernance	5
Sous-groupe sur la présence de l’OMS dans les pays	5
Sous-groupe sur la lutte antivectorielle	5
Aperçu préliminaire du CR68	5
Annexe 1. Ordre du jour.....	6
Annexe 2. Liste des documents.....	7

Ouverture de la session

1. Le Vingt-cinquième Comité permanent du Comité régional de l'Europe (CPCR) a tenu sa première session le jeudi 14 septembre 2017 pendant la dernière journée de la soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CR67) à Budapest (Hongrie).
2. Le nouveau président, le docteur Amiran Gamkrelidze (Géorgie), souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Danemark, de la Hongrie, de la Lituanie et de l'Ouzbékistan, qui accompliront chacun un mandat de trois ans, de septembre 2017 à septembre 2020, en remplacement des membres de l'Allemagne, du Portugal, de la Roumanie et du Turkménistan, dont le mandat a expiré au CR67. La directrice régionale invite les nouveaux membres à assister à une séance d'information sur les travaux du Bureau régional, qui se tiendra (si nécessaire) à Copenhague (Danemark) après la troisième session du Vingt-cinquième CPCR de mars 2018.
3. Le président indique que la Turquie assurera la liaison entre le Vingt-cinquième CPCR et le Conseil exécutif durant l'année.
4. L'ordre du jour provisoire (EUR/SC25(1)/2) et le programme provisoire (EUR/SC25(1)/3) de la session sont adoptés.

Élection du bureau

5. M. Ioannis Baskozos (Grèce) est élu vice-président du Vingt-cinquième CPCR.

Réflexions sur le CR67

6. Les membres du Vingt-cinquième CPCR échangent leurs premières impressions sur le CR67. Ils félicitent le gouvernement hongrois ainsi que la directrice régionale et les membres de son personnel pour l'excellente organisation de la session. La participation de personnalités de haut niveau, dont deux Premiers ministres, deux vice-Premiers ministres, plusieurs ministres de la Santé et de nombreux délégués de haut rang, est la preuve d'une meilleure compréhension par les États membres du rôle joué par la santé dans le développement. Elle témoigne aussi du fait que l'activité menée par l'OMS dans la Région européenne gagne en visibilité politique. Il est évident que le Bureau régional se trouve actuellement dans une phase de mise en œuvre des politiques convenues lors des précédentes sessions. L'ordre du jour a fait l'objet d'une planification minutieuse, et abordé des thèmes d'une portée mondiale (comme le Programme de développement durable à l'horizon 2030) ou spécifiques (personnels de santé, accès aux médicaments, etc.). Le travail préparatoire accompli par les sous-groupes du CPCR fait l'objet d'éloges, et devrait se poursuivre au cours de l'année à venir.
7. Les séances d'information technique, notamment sur l'activité des bureaux de pays de l'OMS, ont été très appréciées. La tenue de 6 séances d'information en l'espace de 4 jours s'avère néanmoins excessive, tout comme la tenue de 4 tables rondes en l'espace de 2 jours. Il faudrait examiner la possibilité d'organiser ces débats de manière à impliquer plus étroitement les représentants des États membres. Les documents de référence pour les déjeuners ministériels et l'ordre du jour annoté de la session du Comité régional devraient être disponibles plus tôt, et ce dernier devrait être présenté de la même manière que celui des sessions des organes directeurs mondiaux de l'Organisation, en citant les références des documents pertinents au titre

de chaque point de l'ordre du jour. Le secrétariat devrait s'efforcer d'organiser les consultations avec les États membres sur les documents techniques à des moments différents.

8. Il est manifeste que les mécanismes de gouvernance de l'Organisation fonctionnent parfaitement dans la Région européenne, et les enseignements ainsi tirés devraient être appliqués au niveau mondial. Le secrétariat du Bureau régional est instamment prié d'exercer une fonction prospective, et de déceler à ce titre les thématiques qui pourraient devenir pressantes, telles que l'adoption d'approches harmonisées et cohérentes envers la vaccination, la lutte antivectorielle et l'utilisation des données. Les interactions avec les Régions voisines, notamment sur des questions telles que la migration, deviendront de plus en plus importantes.

9. En réponse aux réflexions engagées par les membres du CPR, la directrice régionale déclare qu'elle est aussi particulièrement ravie de l'adhésion politique de haut niveau aux activités du Comité régional. Elle se félicite de la large participation des représentants de tous les États membres, notamment ceux de l'est et du sud-est de la Région. On peut se réjouir de la présence du directeur général pendant près de trois jours. Ce dernier s'est d'ailleurs félicité du niveau de soutien qu'il a reçu de la part des États membres de la Région européenne. La diffusion des films vidéo de la série « Les voix de la Région » fut un véritable succès, et cette initiative sera poursuivie.

10. La directrice régionale salue les commentaires positifs des membres du CPR au sujet du contenu technique du CR67, et convient que le Bureau régional doit remplir une fonction prospective. Les thèmes des maladies à transmission vectorielle et de l'utilisation des données seront très probablement inscrits à l'ordre du jour du CR68 (dans le cadre de la présentation du Rapport sur la santé en Europe 2018 pour ce dernier thème). Une mission conjointe est actuellement prévue par les directeurs régionaux de l'OMS pour l'Europe et la Méditerranée orientale sur la question de la santé des réfugiés et des migrants dans leurs Régions respectives.

Dates et lieux des prochaines sessions

11. Le Vingt-cinquième CPR décide de tenir sa deuxième session à Tbilissi (Géorgie) les 28 et 29 novembre 2017 ; sa troisième session au Bureau régional de Copenhague (Danemark) les 13 et 14 mars 2018 (dates à confirmer) ; sa quatrième session au Siège de l'OMS à Genève (Suisse) les 19 et 20 mai 2018 ; et sa cinquième session à Rome (Italie) le 16 septembre 2018.

Sous-groupes du CPR

12. Le Comité permanent convient que certains dossiers relevant du Sous-groupe sur la gouvernance institué par le Vingt-quatrième CPR ne sont pas clos, et recommande le maintien du sous-groupe. D'autre part, il ne sera probablement pas nécessaire de maintenir le Sous-groupe sur le Règlement sanitaire international (RSI) (2005), l'accent étant mis désormais sur le plan stratégique mondial quinquennal. Le Sous-groupe sur la migration et la santé, quant à lui, ne sera plus utile étant donné qu'une politique régionale est actuellement en phase de mise en œuvre dans la Région européenne. Le Comité permanent décide par conséquent de créer deux nouveaux sous-groupes à composition non limitée, sur la lutte antivectorielle et sur la présence de l'OMS dans les pays. Ce dernier sous-groupe pourra examiner tous les aspects de l'activité menée par l'OMS au niveau des pays, notamment (et le cas échéant) sur le RSI et les questions de migration.

Sous-groupe sur la gouvernance

13. Les membres du CPCR demeurant dans le Sous-groupe sur la gouvernance sont ceux de l'Allemagne¹, de la Hongrie, de l'Islande, de l'Italie, de la Slovaquie et de la Slovénie. Le membre du Danemark exprime son souhait de se joindre au sous-groupe. Ce dernier continuera d'être présidé par le représentant islandais.

Sous-groupe sur la présence de l'OMS dans les pays

14. Les membres du CPCR de l'Allemagne¹, de la Hongrie, de l'Italie, de l'Ouzbékistan, de la Slovénie, du Tadjikistan et de la Turquie expriment leur souhait de se joindre au sous-groupe. Le membre de la Slovénie accepte de présider le sous-groupe.

Sous-groupe sur la lutte antivectorielle

15. Les membres du CPCR de la Géorgie, de la Grèce, de l'Italie et du Tadjikistan expriment leur souhait de se joindre au sous-groupe. Le membre de l'Italie accepte de présider le sous-groupe.

Aperçu préliminaire du CR68

16. La directrice régionale présente un premier projet d'ordre du jour provisoire du CR68 (document EUR/SC25(1)/4). Les membres conviennent de procéder à un échange électronique d'idées sur ce document, et de finaliser l'ordre du jour provisoire du CR68 à la deuxième session du Vingt-cinquième CPCR prévue à Tbilissi en novembre 2017.

¹ Membre participant en sa qualité de présidente exécutive du CR67.

Annexe 1. Ordre du jour

1. Ouverture de la session par le président et la directrice régionale
2. Adoption de l'ordre du jour et du programme provisoires
3. Accueil et présentation des nouveaux membres du Comité permanent du Comité régional de l'Europe (CPCR)
4. Réflexions sur la soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CR67)
5. Élection du bureau du Vingt-cinquième CPCR
6. Dates et lieux des prochaines sessions
7. Mise en place des sous-groupes du Vingt-cinquième CPCR (le cas échéant)
8. Aperçu préliminaire du CR68, y compris l'examen des notes conceptuelles des documents techniques
9. Autres questions à l'ordre du jour, clôture de la session

Annexe 2. Liste des documents

Documents de travail

EUR/SC25(1)/1	Liste provisoire des documents
EUR/SC25(1)/2	Ordre du jour provisoire
EUR/SC25(1)/3	Programme provisoire
EUR/SC25(1)/4	Ordre du jour provisoire de la soixante-huitième session du Comité régional de l’OMS pour l’Europe

= = =